EMMAÜS CONNECT

Manifeste

pour le réemploi solidaire des équipements numériques

Des filières circulaires et locales au service des exclus du numérique

Novembre 2021

Sommaire

1 Cinq raisons d'agir ____ 6

1.1 La précarité numérique

1.2 Un gisement d'équipements inutilisés

1.3 L'urgence écologique

1.4 L'essor du reconditionné

1.5 Le potentiel des territoires

2 Mode d'emploi d'une filière solidaire ____ 18

2.1 Un approvisionnement régulier

2.2 Un réseau de reconditionneurs locaux

2.3 Une distribution solidaire

LaCollecte.tech : un exemple de dispositif

3 Dix mesures à prendre ____ 32

Pour faire du réemploi solidaire une solution d'avenir

Il y a urgence à soutenir les filières locales et solidaires du réemploi numérique.

Édito

Pendant que la société se dématérialise à vitesse grand V, elle laisse à quai près de 14 millions de Français en manque de moyens ou de compétences, pour s'équiper ou se connecter.
Nous refusons que la technologie soit un accélérateur d'inégalités. Nous souhaitons agir pour qu'un marché solidaire de l'équipement numérique approvisionne ceux qui en ont besoin : de l'étudiant à la personne âgée isolée, du chercheur d'emploi à la famille nombreuse.

Pendant que le marché du numérique explose et que l'innovation technologique s'emballe, les ressources se tarissent, la pollution s'aggrave, des populations travaillent dans des conditions inadmissibles. **Nous refusons d'assister et de contribuer à la destruction de l'environnement. Nous souhaitons agir pour qu'un marché responsable s'impose et permette l'accès au numérique pour tous. Nous croyons en l'économie circulaire comme modèle résilient.**

Pendant que l'économie mondiale et verticale continue de prospérer, des milliers d'acteurs du réemploi tentent au quotidien, à l'échelle de leur territoire, de proposer un modèle solidaire. Recycleries, fablabs, tiers-lieux, chantiers et entreprises d'insertion : nous reconnaissons leurs talents et souhaitons agir pour accélérer, valoriser, mutualiser leurs efforts.

Ensemble, nous avons créé LaCollecte.tech. Conçue pour équiper les exclus du numérique, la plateforme centralise et organise la collecte, le tri, le reconditionnement et la redistribution des équipements numériques de seconde main. Sa conception et sa mise en service ont donné la formidable opportunité de rencontrer l'ensemble des parties prenantes, potentielles ou déjà actives, du circuit du réemploi et de l'action sociale. Nous avons ainsi pu voir la volonté de nombreux territoires de s'engager sur le chemin des filières de réemploi locales et solidaires.

Merci à toutes les collectivités, aux reconditionneurs locaux et solidaires, aux entreprises, à celles qui donnent déjà, et celles qui s'interrogent, merci aux premiers bénéficiaires de LaCollecte.tech, d'avoir donné leur voix. Grâce à eux, nous dressons ici un état des lieux afin que notre retour d'expérience serve la création d'une feuille de route.

Il y a urgence à soutenir et structurer les filières locales et solidaires du réemploi numérique. Pour équiper les exclus du numérique et lutter contre les inégalités sociales. Pour limiter l'impact environnemental du numérique en augmentant la durée de vie des équipements. Pour créer des emplois et des compétences locales et dynamiser nos territoires.

Allons-y.

Emmaüs Connect
Ateliers Sans Frontières, Les Ateliers du Bocage,
Coopérative TRI Rhône-Alpes, Ecologic

Le réemploi est l'outil le plus efficace pour réduire notre empreinte numérique.

Le numérique représente 40% des budgets GES et «ressources» d'un européen[1]. Ce n'est évidemment pas soutenable. D'autant que ces 5 dernières années, la quantité de déchets électroniques a augmenté trois fois plus vite que la population mondiale[2].

Ces chiffres qui donnent le tournis ne sont pas une fatalité. Nous disposons en effet d'une arme de soutenabilité massive : le réemploi.

Cette approche de bon sens est le levier le plus efficace à court terme pour réduire l'empreinte numérique de la France[3]. Nous avons ainsi calculé que, associé à d'autres bonnes pratiques, le réemploi permettrait de diviser par 2 notre empreinte numérique de 2021 pour la ramener à celle de 2015[4].

Au-delà de son intérêt économique, social et écologique, le réemploi est une nécessité car il ne reste que 30 ans de numérique devant nous[5]. En effet, nous consommons plus vite les « réserves rentables » de métaux que nous ne sommes capables de les exploiter. Pour assouvir les besoins de l'humanité, il faudrait tripler le nombre de mines d'ici à 2030, ce qui, en plus d'être irréaliste, engendrerait une atteinte sans précédent à la biodiversité[6].

Le réemploi reste donc, de loin, la méthode la plus rapide et la plus efficace pour réduire nos impacts environnementaux à court terme et économiser le numérique qui, de fait, est une ressource critique et non renouvelable.

C'est pourquoi nous demandons depuis plusieurs années aux pouvoirs publics, en France et en Europe, de rendre obligatoire la consigne des matériels numériques et de leur associer l'équivalent d'une carte grise ainsi qu'un contrôle technique obligatoire. La première mesure vise à massifier la collecte des équipements réemployables ; tandis que les deux mesures suivantes visent à créer un «contrat de confiance» entre les reconditionneurs et les consommateurs pour «doper» le marché de l'occasion.

Avec ce rapport, Emmaüs Connect démontre que l'ensemble de nos constats et préconisations peuvent être mis en œuvre dès le prochain quinquennat. Ce n'est plus qu'une question de volonté politique.

Frédéric Bordage
fondateur du collectif d'experts indépendants GreenIT.fr

greenIT.fr

---

1 *Digital technologies in Europe, an environmental life cycle approach*, GreenIT.fr, 2021 (publication décembre 2021)
2 *The Global E-Waste Monitor 2020*, Global E-waste Statistics Partnership (GESP), 2020
3 iNUM2020, Impacts environnementaux du numérique en France, GreenIT.fr, 2020-2021
4 Ibid
5 Tendre vers la sobriété numérique, Actes Sud, 2021
6 Controveres minières, Systex, 2021

Cinq raisons d'agir

1. **La précarité numérique :**
Les lourdes conséquences sociales des inégalités d'équipement ____ 7

2. **Un gisement d'équipements inutilisés :**
Écrans éteints sans lendemain… recherchent seconde vie à tout prix ____ 9

3. **L'urgence écologique :**
L'empreinte désastreuse du numérique ____ 11

4. **L'essor du reconditionné :**
Un marché aux pratiques éclectiques ____ 13

5. **Le potentiel des territoires :**
Des collectivités en demande de filières locales et solidaires ____ 15

1 LA PRÉCARITÉ NUMÉRIQUE

Les lourdes conséquences sociales des inégalités d'équipement

Dans un contexte où la dématérialisation croissante menace le principe d'égalité des chances, il est urgent de se mobiliser à toutes les échelles du territoire pour permettre à chaque français d'acquérir l'équipement numérique dont il a besoin. La filière du réemploi local et solidaire offre une opportunité d'approvisionnement à saisir rapidement.

Illectronisme : facteur aggravant de vulnérabilité

17% de la population française est exclue du numérique. Par manque d'équipement, problème de connexion ou défaut de compétences, près de 14 millions de Français[1] sont fragilisés et rencontrent de multiples difficultés pour mener des démarches aussi vitales que quotidiennes : prendre des nouvelles du monde et des siens, trouver un emploi ou étudier, accéder aux différents services publics ou même bénéficier de droits et soins. Handicap majeur dans une société de plus en plus numérisée, le manque d'accès à l'outil numérique envenime l'isolement et la précarité.

L'équipement : un enjeu-clé de l'inclusion numérique

La crise sanitaire a aggravé la fracture numérique. Elle en a aussi accéléré la prise de conscience : **Non, tous les foyers français ne sont pas bien équipés en matériel informatique. Non, tous les enfants et les étudiants n'ont pas un écran pour suivre les cours en ligne. Non, tout le monde n'a pas l'alternative virtuelle à portée de clic pour faire ses courses, contacter ses proches, demander des aides.**

Les raisons de ces problèmes d'équipement sont liées aux pratiques du marché : le prix trop élevé des appareils et l'obsolescence programmée qui excluent les publics précaires du rythme frénétique de renouvellement d'appareils numériques.

Faute de moyens, des besoins encore mal identifiés

Même lorsque des actions d'équipement massives sont menées, il peut être compliqué de répondre de manière ciblée aux besoins. En fonction des âges et des situations professionnelles, les usages numériques ne sont pas les mêmes. Impossible de faire son CV sur tablette. Inutile d'encombrer un senior d'une unité centrale. Compliqué pour les acteurs sociaux du territoire de diagnostiquer les manques et d'y répondre. En plus d'être coûteux et peu écologique, l'achat de matériel neuf, fait à l'aveugle, est peu efficace.

États, territoires et associations : une mobilisation à organiser

Aujourd'hui le sujet de l'accès à l'équipement informatique est trop absent des politiques d'inclusion numérique. Alors que 250 millions d'euros sont dédiés à l'inclusion numérique dans le cadre du plan de relance de l'Etat[2], le budget priorise largement les questions, nécessaires mais non suffisantes, des usages et de la formation. Associations et acteurs locaux se mobilisent ponctuellement sans avoir les moyens de mutualiser leurs efforts sur des échelles territoriales plus larges.

---

1 Sénat (M. Raymond Vall), Rapport d'information n°711 - L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de tablette magique !, 17 septembre 2020.
2 Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, Un investissement inédit pour former les Français au numérique, 17 novembre 2020.

Taux d'équipement en ordinateur* en France [3]

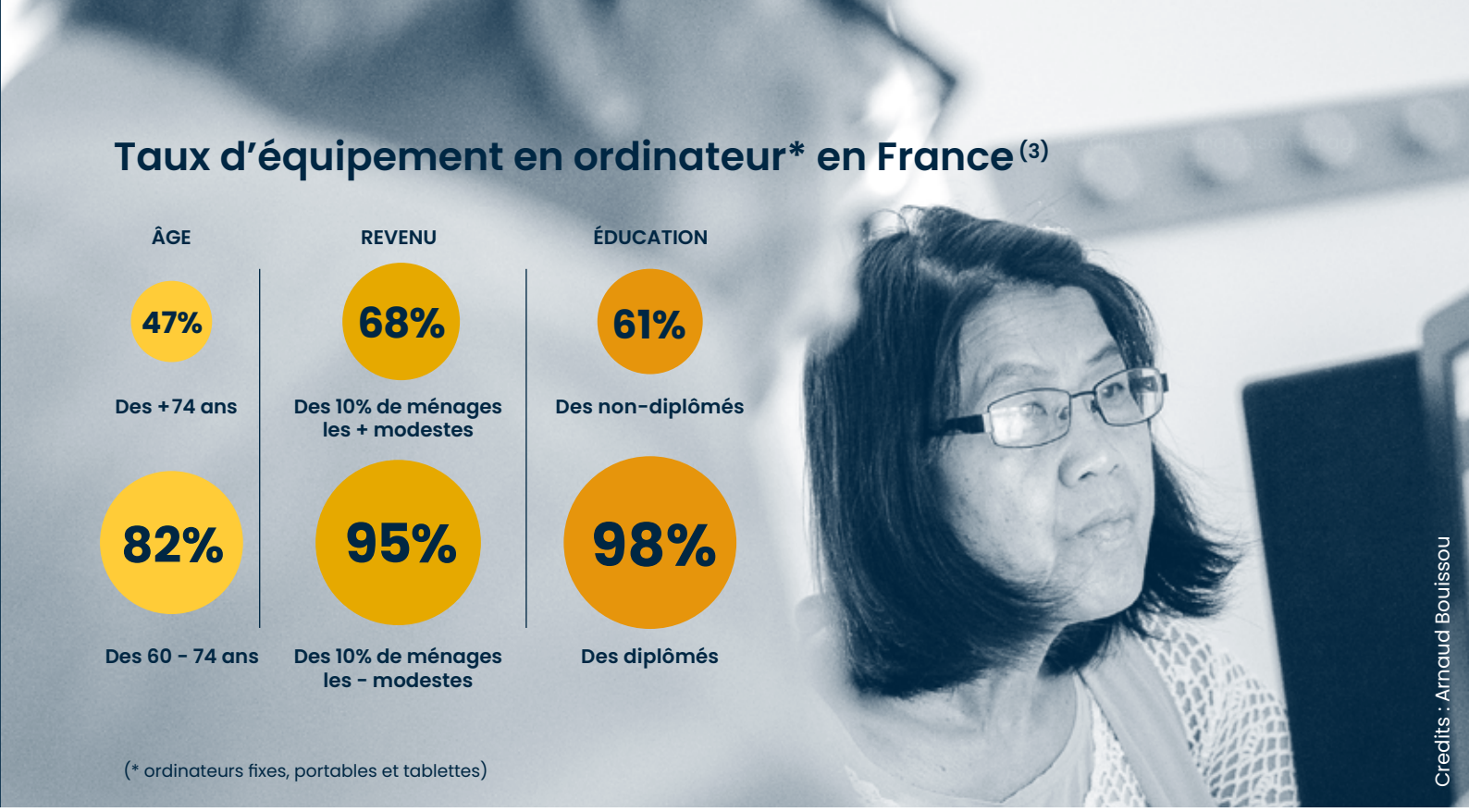

ÂGE	REVENU	ÉDUCATION
47%	68%	61%
Des +74 ans	Des 10% de ménages les + modestes	Des non-diplômés
82%	95%	98%
Des 60 - 74 ans	Des 10% de ménages les - modestes	Des diplômés

(* ordinateurs fixes, portables et tablettes)

Credits : Arnaud Bouissou

Le triptyque gagnant de l'inclusion numérique

Équiper

Connecter

Accompagner

8 millions de Français en mal d'équipement numérique [4]

L'université confinée : cas d'école d'inégalités.

Les jeunes aussi sont touchés par l'illectronisme. Lors du confinement, l'Université du Mans a interrogé 10 000 étudiants : 1 600 indiquaient connaître une ou plusieurs difficultés pendant le confinement, dont 950 d'ordre numérique, soit 10 % des étudiants. 1 % déclarait n'avoir aucun support pour travailler. [1]

Les plus fragiles sont les moins bien équipés en matériel informatique.

Une étude menée auprès de 400 personnes ayant fréquenté des relais numériques Emmaüs Connect révèle qu'elles sont près de deux fois moins équipées en ordinateurs que la moyenne des Français.[5]

3 *Insee, Ordinateur et accès à Internet : les inégalités d'équipement persistent selon le niveau de vie*, 23 février 2021.
4 Emmaüs Connect, *Stop au gâchis numérique ! Emmaüs Connect lance un appel aux dons*, 15 avril 2021.
5 Archipel & Co, *Chiffres issus de l'évaluation d'impact d'Emmaüs Connect*, septembre 2021.

UN GISEMENT D'ÉQUIPEMENTS INUTILISÉS

Écrans éteints sans lendemain … recherchent seconde vie à tout prix

.2

A l'heure où les politiques RSE guident de plus en plus la stratégie des entreprises, il est temps de faire du réemploi numérique une de leurs contributions à la transition écologique et solidaire.

La flotte informatique des entreprises : une nouvelle mine?

Aujourd'hui, les équipements informatiques au sein des organisations professionnelles sont renouvelés à un rythme extrêmement rapide. En Europe, 24 % des ordinateurs portables professionnels sont remplacés tous les 1 à 2 ans, 58% tous les 3 à 4 ans [1] Cela signifie qu'une quantité gigantesque d'équipements usagés mais encore utilisables, peut envisager une seconde vie.

Les freins au réemploi BtoB

Les professionnels sont des sources propices au développement d'une filière structurée et organisée du réemploi solidaire. Volumes importants, modèles de qualité souvent récents, homogénéité du parc et de sa composition. Toutefois, les raisons sont nombreuses et complexes pour tenter d'expliquer la faible mobilisation des acteurs professionnels autour de la question du réemploi solidaire : **carence d'informations, manque de conscience écologique, crainte concernant la réelle suppression des données, opportunité de revente à bons prix ou encore, report de responsabilité sur les sociétés de leasing.**

Et si elles montraient l'exemple ?

Selon une étude WeGreenIt "Quelle démarche Green IT pour les grandes entreprises françaises" de 2018, les entreprises du CAC40 pourraient chaque année générer la création de 90 emplois stables et éviter l'émission de 50 000 tonnes de gaz à effet de serre et la consommation de 372 millions de litres d'eau si elles reconditionnaient 60 % de leur parc sortant. Si toutes les entreprises françaises s'y mettaient : 1 500 emplois pourraient être créés, 810 000 tonnes de gaz à effet de serre évitées et 6 milliards de litres d'eau économisés.[2]

Les pratiques des entreprises

33% des entreprises françaises ne savent pas où leurs déchets électroniques finissent [3]

39% des entreprises françaises continuent de stocker d'anciens équipements inutilisés malgré le coût que cela implique [3]

3% des équipements informatiques et de téléphonie collectés par les éco-organismes ont été destinés au réemploi en 2018 [4]

8 482 tonnes d'équipements professionnels collectées étaient exportées en 2018 à l'étranger, échappant ainsi à une filière locale de reconditionnement. (soit 39% de la collecte de ceux-ci) [4]

1 BNP Paribas *3 Step IT, The State of Business IT 2020,* 2020.
2 Club Green IT, *Et si le CAC 40 reconditionnait 60 % de ses ordinateurs ?*, 17 novembre 2016.
3 Info DSI, *Le télétravail pourrait engendrer une hausse dramatique des déchets électroniques*, 2 novembre 2020.
4 Ademe, *Rapport annuel du registre des déchets d'équipements électriques et électroniques. Données 2018*, septembre 2019.
5 WWF, *Quelle démarche Green IT pour les grandes entreprises françaises ?*, 11 octobre 2018.

Le devenir actuel des DEEE des entreprises

Les DEEE sont les déchets d'équipement électrique et électronique. Parmi eux, figurent les écrans, ordinateurs, et matériels de téléphonie. Aujourd'hui, les entreprises adoptent différents modes de gestion de la fin de vie de leurs équipements informatiques. Face à ces différents scenarii, la voie du réemploi local et solidaire doit se faire connaître auprès des entreprises. Il en va de leur responsabilité sociale et environnementale.

1. La mise au placard

Ne sachant pas à quelle filière s'adresser et craignant des fuites de données confidentielles, les entreprises laissent leur matériel s'endormir au fond d'un placard. Le risque : laisser le matériel devenir trop obsolète pour lui laisser une chance de réemploi et finir par le jeter sans le recycler.

2. Le don ou la revente aux salariés

Pratiques peu ou pas recensées, elles allongent la durée de vie du produit mais font peser sur le particulier la responsabilité du devenir du DEEE.

3. La collecte via les éco-organismes spécialisés

Il existe deux éco-organismes français spécialisés dans la collecte des DEEE : Ecologic et Ecosystème. Malgré leurs efforts, ils n'atteignent pas le taux de collecte minimum de 65 % imposé par la Directive Européenne DEEE [6]. Une partie du gisement leur échappe du fait d'erreurs de tri, de filières illégales et d'un manque de connaissance de certains détenteurs de la réglementation et de la filière agréée. Des solutions pour capter les gisements manquants doivent être apportées par l'Etat et les éco-organismes. Il est également primordial d'inciter les éco-organismes à mobiliser les détenteurs et à accélérer le réemploi pour éviter d'envoyer prématurément les équipements professionnels vers des solutions de recyclage [*]. Le nouveau cahier des charges d'agrément des éco-organismes semble aller dans le bon sens, en fixant pour la première fois des objectifs de réemploi (2% du gisement collecté doivent être réemployés).

4. La revente

Alors que le déchet prend de la valeur, le DEEE n'est pas épargné, créant un marché aux pratiques opaques et globalisées. Si certaines entreprises ont déjà instauré des pratiques locales et solidaires de réemploi numérique, beaucoup d'autres vendent leurs équipements usagés à des "brokers"[*]. Sous cette appellation assez vague, ce sont différentes sociétés qui opèrent dans une logique exclusive de profit. Si elles savent racheter au meilleur prix tout en proposant des modalités rassurantes en termes d'effacement des données et de collecte, elles s'affranchissent par la suite de tout engagement en terme de traçabilité, envoyant souvent des flottes entières sur les marchés de reconditionnement étrangers.

5. Le retour à la case "leasing"

De nombreuses structures professionnelles font appel à des sociétés de leasing pour s'équiper. Ces dernières ne communiquent que rarement sur le devenir des matériels, qu'ils revendent aussi souvent à des "brokers" une fois qu'ils ont été suffisamment loués.

6 Ademe, *Equipements électriques et électroniques : données 2019*, 2021.

(*) Consulter lexique p. 37

1 L'URGENCE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte désastreuse du numérique

1.3

Offrir une seconde vie aux supports numériques permettrait de simultanément et immédiatement réduire l'extraction de matières premières et la pollution générée par la production et la distribution. A condition que la filière du reconditionnement joue les règles d'un jeu local et écologique.

La colossale pollution digitale : le poids de la fabrication

La fabrication des supports numériques pollue les sols, les eaux et l'air : trois quarts des impacts environnementaux d'un smartphone sont dus à sa production [1]. En France, 76% des émissions de gaz à effet de serre et 86% de la consommation d'eau, liés à l'utilisation du numérique, proviennent de la phase de fabrication des équipements utilisateurs.[2]

De plus en plus de déchets ...

L'outil informatique s'étant rendu indispensable dans toutes les sphères de la vie tout en étant vite ringardisé par le marché, il entretient l'usager dans un rapport de dépendance. 88% des Français changent de téléphone portable alors que l'ancien est toujours fonctionnel [3] tandis qu'en Europe, 20% des organisations remplacent leurs ordinateurs de bureau tous les un ou deux ans[4]. De fait, la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) augmente sans cesse. Dans le monde, près de 54 méga tonnes de déchets électroniques ont été générées en une année [5]. Réemploi, recyclage, réparation, élimination : comment orienter l'avenir d'un DEEE vers la solution la plus appropriée ?

... de moins en moins de ressources.

Pas de dématérialisation sans extraction de matières! Titane, cobalt, hydrogène, cuivre sont des ressources non-renouvelables. En plus de détruire la biodiversité, le rythme d'exploitation des minéraux et métaux nécessaires à la fabrication des écrans et claviers ne suit pas la croissance exponentielle de la demande mondiale. Le risque à très court-terme de pénurie et de hausse des prix s'additionne à des menaces de conflits géopolitiques et à des conditions d'extraction inacceptables mêlant risques sanitaires aigus et non-respect des droits humains fondamentaux. Au-delà de son impact environnemental, la fabrication des équipements informatiques doit se réinventer rapidement autour d'un modèle résilient.

1 000 ordinateurs portables jetés chaque seconde dans le monde [6]

800 kg de matières premières nécessaires pour produire un ordinateur de 2 kg [7]

5, le nombre de fois qu'un français de 18 ans a déjà changé de smartphone [8]

1 Ademe, *Les impacts du smartphone*, déc. 2019.
2 Green IT, *Impacts environnementaux du numérique en France*, 17 janvier 2021.
3 Gouvernement, *Feuille de route Numérique et Environnement*, 23 février 2021.
4 BNP Paribas 3 Step IT, *The State of Business IT 2020*, 2020.
5 Global e-waste Statistics Partnership, *The Global E-waste Monitor 2020*, juillet 2020.

RECONDITIONNER, RÉPARER, RÉUTILISER :

L'économie circulaire : solution pour diminuer l'impact environnemental du numérique ? Allonger la durée de vie des smartphones **de 2,5 à 3,5 ans** permettrait une diminution de **26%** des émissions de gaz à effet de serre du secteur du numérique. Et 37% lorsqu'on considère l'allongement de 3 à 5 ans de la durée de vie des ordinateurs portables [9].

1 smartphone fabriqué
= 4 tours du monde effectués [1]

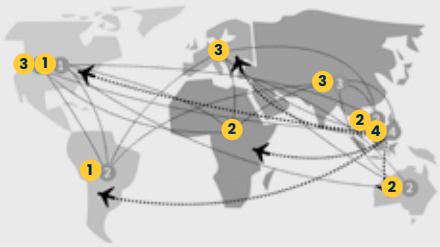

1. Conception **2.** Extraction & transformation **3.** Fabrication des composants **4.** Assemblage (avion) distribution.

En France,

la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de février 2020, agit pour :

- la mise en place d'un indice de réparabilité
- l'allongement de la durée de garantie légale
- une meilleure disponibilité des pièces détachées
- le soutien des ressourceries et autres acteurs associatifs via la création d'un fonds pour la réparation et d'un fonds pour le réemploi

En 2021, la feuille de route « Numérique et Environnement » [9] du gouvernement s'engage à atteindre 20% de reconditionné dans les commandes publiques de matériel informatique.

6 The World Counts, *Electronic Waste Facts*.
7 Ademe, *La face cachée du numérique*, nov. 2019.
8 Guillaume Pitron, *L'enfer numérique*, 15 sept. 2021.
9 Hyssop, *Le vrai du faux de l'impact environnemental du numérique*, mars 2021.

Credits : iStock

1.4 L'ESSOR DU RECONDITIONNÉ

Un marché aux pratiques éclectiques

Le numérique reconditionné peut répondre à des enjeux écologiques tout en créant des emplois locaux et fournir du matériel à moindre coût. Toutefois, il devient parfois un business aux pratiques opportunistes et délocalisées.

Le reconditionné plébiscité

Le nombre d'achats de produits reconditionnés a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années. Les smartphones sont les premiers produits concernés, suivis des ordinateurs et du petit électroménager. Estimé à plus de 50 milliards d'euros, dont 22 milliards d'euros pour les smartphones uniquement, le marché mondial du reconditionné affiche une croissance annuelle de 11 à 13% [1].
L'avantage prix est le premier critère de motivation de l'achat reconditionné (56%), celui de l'environnement arrive loin derrière (15%) , suivi de près par la possibilité d'acheter plus haut de gamme [2].

Les deux aspects du reconditionné :

Une activité locale et solidaire ou un business opaque et globalisé ? Porté historiquement par des filières d'insertion et les acteurs de l'ESS, le marché est en mutation depuis plusieurs années.
Au début des années 2000, le don des flottes informatiques et téléphoniques est encore un réflexe pour les entreprises : l'évolution des modèles est moins rapide, les déchets ont encore peu de valeur. À partir de 2010, le marché devient très compétitif avec l'arrivée de gros acteurs, décidés à capter une part importante du gisement, notamment sur la téléphonie. Aujourd'hui, derrière les arguments écologiques, le marché du reconditionnement cache des pratiques hyper compétitives mues par une recherche maximale de profit : le circuit du reconditionnement est opaque et la traçabilité peu encadrée.

- **Un téléphone reconditionné** peut avoir fait le tour du monde avant d'arriver au client final et de très gros volumes proviennent de l'Etranger.
- **Sans charte, ni label, ni standard de qualité** clairement définis, n'importe quel appareil peut se déclarer reconditionné aujourd'hui.
  Ce manque de traçabilité profite aujourd'hui à de nombreux acteurs qui transforment le reconditionnement en seul argument marketing.
- **La volonté de revendre "comme neuf"** des téléphones conduit à surconsommer des pièces détachées et affecte considérablement l'empreinte environnementale du produit.

1 EcoRéseau, *Back Market, la licorne du reconditionnement*, 21 juin 2021.
2 Ifop et Smaaart, *Les Français et les téléphones reconditionnés*, octobre 2020

Credits : Thibaut Deligey

Le marché du reconditionné pourrait représenter 5 000 emplois directs(1) en France et entre 50 000 et 100 000 emplois indirects(2).

« Le marché du déchet est devenu très concurrentiel ces dernières années avec l'apparition d'entreprises ayant pris conscience des opportunités liées au reconditionné.

Les Ateliers du Bocage

Les Ateliers du Bocage sont une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), entreprise d'insertion et entreprise adaptée, membre du mouvement Emmaüs. Son expertise en matière de tri et de réemploi, sur des activités environnementales, des activités numériques solidaires et des activités locales, est reconnue depuis plus de 25 ans.

La Redevance Copie Privée. La copie privée est une exception au droit d'auteur permettant aux particuliers de copier des oeuvres pour leur usage privé sur des supports de stockage (ordinateurs, téléphones, etc). En contrepartie, les fabricants et importateurs des supports de stockage sont tenus de verser une rémunération aux auteurs, artistes, producteurs de contenu, sous la forme de la Redevance Copie Privée. En Novembre 2021, le Sénat a adopté une extension de cette RCP aux smartphones reconditionnés. La proposition de loi REEN (Reduire l'empreinte environnementale du numérique) exempte les reconditionneurs issus de l'ESS de cette taxe afin d'assurer le soutien des acteurs locaux et créateurs d'emploi en insertion.

1 Lettre ouverte au Premier Ministre du 16 février 2021.
2 Les Echos, *Pour ou contre taxer les appareils reconditionnés pour aider la culture,* 11 février 2021

1.5 LE POTENTIEL DES TERRITOIRES

Des collectivités en demande de filières locales et solidaires

Pour répondre à la demande croissante de matériel informatique qui leur est adressée, les collectivités ont besoin d'être outillées et soutenues pour structurer efficacement des filières locales et solidaires.

Face aux difficultés d'accès aux équipements, les collectivités sont sollicitées

En 2020, lorsque le confinement a révélé l'isolement numérique de millions de Français, le tissu associatif et éducatif s'est principalement tourné vers les autorités locales. Régions, villes, communautés d'agglomération ont dû réfléchir et réagir dans l'urgence à des solutions rapides et efficaces tout en restant en phase avec leur feuille de route. Economie locale et politique environnementale étant des priorités, la filière du réemploi solidaire à leur échelle est apparue comme une opportunité à concrétiser.

Mais elles doivent encore faire face à certains obstacles

Les collectivités sont confrontées à des difficultés qui viennent ralentir leur volonté de structurer des filières de réemploi solidaire à leur échelle.

- **La réglementation**

Compliqué pour les collectivités territoriales de montrer l'exemple. Elles sont autorisées à céder gratuitement leur matériel informatique à seulement quelques acteurs : associations de parents d'élèves, associations de soutien scolaire, associations reconnues d'utilité publique, associations d'étudiants, personnel des administrations concernées. Or, de très nombreuses associations ne rentrent pas dans ces catégories et ne peuvent être bénéficiaires.

- **Des organisations peu sensibilisées à la question du réemploi**

La Région Nouvelle-Aquitaine évoque le cas des lycées "Leur équipement est renouvelé tous les deux, trois ans et nous ne savons pas vraiment où va l'ancien matériel. Il faut agir sur la traçabilité et le traitement du matériel dormant". De même, les entreprises sont rarement au courant des bonnes pratiques de réemploi et n'ont pas le réflexe de se tourner vers les acteurs publics.

- **Des parties prenantes hétérogènes difficiles à fédérer**

Étant donné la diversité des reconditionneurs et distributeurs, il semble long et complexe de les fédérer en un seul circuit. Différences de taille, d'organisation, de système de valeurs, peurs de la part de certains de perdre en indépendance font partie des difficultés rencontrées pour créer des coopérations à l'échelle du territoire. De plus, la majorité des reconditionneurs n'agissant pas à l'échelle locale, les collectivités n'ont pas de vision claire de la qualité ou quantité des gisements, de la capacité locale à reconditionner ou du marché potentiel pour cette filière.

50% des non-internautes résident dans des communes de moins de 20 000 habitants [1]

1 Secrétariat d'Etat chargé du numérique, *Ensemble pour un numérique inclusif*, 2017.

Inclusion numérique, économie circulaire, emploi local figurent aux premiers rangs de la feuille de route des collectivités territoriales. Trois priorités qui sont autant de raisons d'agir en faveur de filières de réemploi locales et solidaires.

Des territoires mobilisés

Annoncée en 2018, la stratégie nationale pour un numérique inclusif s'appuie principalement sur l'action des collectivités territoriales. La réduction des inégalités numériques fait partie de leurs objectifs et elles ont en charge le pilotage de nombreux dispositifs mis en place par le gouvernement. Les collectivités territoriales, chacune à leur échelle, ont les compétences, complémentaires, qui les rendent pertinentes pour agir.

Exemples :

- La région Nouvelle-Aquitaine promeut, à travers sa feuille de route pour un Numérique responsable pour 2020-2022, l'économie circulaire locale et a structuré une "Administration numérique exemplaire". Pour équiper certains lycéens en difficulté durant le confinement, elle a lancé un appel à projets visant à financer l'achat d'équipements. Toutefois, faute de coordination et de méconnaissance du reconditionné, ces financements ont principalement permis des achats de matériels neufs.
- La métropole Aix-Marseille-Provence a consacré 150 000 euros au financement et pilotage d'un programme numérique « équiper-connecter-accompagner » : en partenariat avec les bailleurs sociaux, elle a identifié des logements sociaux, et a équipé les habitants en difficulté avec du matériel informatique et une offre Numéris de SFR à 1,90 euros / mois. Par ailleurs, pour répondre en urgence aux besoins d'accès aux équipements numériques révélés par la crise sanitaire, elle a créé "La Fabrique de l'inclusion numérique" avec des reconditionneurs locaux et solidaires comme Anonymal. Elle a ainsi récupéré une première vague de 350 ordinateurs d'entreprises et a débloqué une enveloppe budgétaire de 20 000 euros dédiée à leur reconditionnement.
- Pionnière dans le soutien à la mise en place d'une filière de collecte, reconditionnement et distribution d'équipements numériques en faveur des plus démunis, la région Hauts-de-France a permis à Emmaüs Connect de mener à bien un projet expérimental sur ce territoire. LaCollecte.tech Hauts-de-France compte désormais une équipe de trois personnes et peut s'appuyer sur des financements du Conseil Régional des Hauts-de-France et européens pour se déployer et fédérer 3 reconditionneurs locaux, une dizaine d'entreprises donatrices et une vingtaine de structures de l'action sociale.

> *Pendant le premier confinement, la région a financé la distribution d'ordinateurs à des apprentis et étudiants, mais les appareils fournis ont été achetés neufs.*
> *Il fallait acheter en urgence et de gros volumes et le réseau local de reconditionnement n'est pas encore assez fédéré pour agir de la sorte.*
>
> La région Nouvelle-Aquitaine

1

2

2

Mode d'emploi pour une filière solidaire

2.1 Un approvisionnement régulier
Entreprises, donnez une seconde vie à vos équipements ____ 19

2.2 Un réseau de reconditionneurs locaux
Collectivités, rassemblez les acteurs solidaires de vos territoires ____ 23

2.3 Une distribution solidaire
Priorité aux plus précaires ____ 27

2 UN APPROVISIONNEMENT RÉGULIER

2.1 Entreprises, donnez une seconde vie à vos équipements

8 millions de Français rencontrent de lourdes difficultés pour acheter des équipements numériques. Face à ce phénomène d'exclusion, les organisations professionnelles peuvent agir en choisissant de donner leur flotte informatique usagée aux acteurs solidaires du réemploi. Plus il y aura de professionnels engagés, plus l'approvisionnement sera régulier et de qualité et plus la filière solidaire sera efficace.

Tout comme le don de vêtements, certains gestes sont devenus, si ce n'est des automatismes, des actes solidaires très répandus. Le réemploi numérique solidaire doit devenir une option évidente pour tous les détenteurs d'appareils numériques en fin de première vie, à commencer par les entreprises qui peuvent pratiquer le don de façon récurrente.

Donner : un engagement RSE a fort impact

Un triple impact à portée de don

Lutte contre l'exclusion numérique, contribution écologique, création d'emplois : en redirigeant leur ancienne flotte vers un acteur local et solidaire du réemploi numérique, les entreprises ont l'opportunité de s'affirmer comme des organisations engagées sur leur territoire tout en bénéficiant de réduction d'impôts.

Un levier d'image

Dans la continuité du "Made in France", critère de préférence pour les consommateurs, salariés et citoyens, le "Reconditionné en France" a toutes les chances, en attendant une labellisation officielle, d'être encouragé et reconnu. En y participant via le don de leur flotte informatique, les entreprises contribuent à la promotion du réemploi et valorisent leur propre image auprès de leurs publics interne (marque employeur) comme externe. Il convient donc de communiquer largement sur les multiples effets du don local et solidaire afin d'enclencher les bonnes pratiques et de permettre aux donateurs d'en faire des preuves concrètes et complètes de leur engagement RSE.

Donner : un changement de pratique pas si compliqué

Grâce à des reconditionneurs solidaires ET experts

La logistique est un critère décisif du passage à l'acte solidaire. Où ? Quand ? Comment ? À qui donner ? Est-ce sécurisé ? De nombreuses entreprises méconnaissent la capacité des acteurs solidaires à gérer la seconde vie de leur matériel informatique de manière efficace, alors qu'ils sont les pionniers du reconditionnement : experts de la logistique, de l'effacement des données, de la traçabilité, ils sont en capacité d'accompagner les changements de pratique en accompagnant les Directions des Services Informatiques dans la mise en place du réemploi local et solidaire. Aussi, les raisons de ne pas se lancer sont en fait peu nombreuses face à l'impact escompté.

Grâce à des territoires de plus en plus engagés et outillés

Les collectivités locales, avec le soutien d'acteurs comme la Collecte.tech et les éco-organismes DEEE, sont en mesure d'apporter aux entreprises des réponses rapides et concrètes à la mise en place de pratiques régulières de don.

Credits : Erik Solheim

Les particuliers, aussi concernés :

Entre **54 et 113 millions de téléphones inutilisés** dorment dans les tiroirs des particuliers, selon l'AFNUM (*).

Ce nombre augmenterait même de 13 à 25 millions d'unités par an (2). Une raison suffisante pour structurer une filière de réemploi avec 'pignon sur rue' grâce à l'expertise d'acteur du DEEE et les acteurs locaux du réemploi et de la réparation : repair café, tiers-lieux, communautés Emmaüs, recycleries.

Aller plus loin

Pour encourager les entreprises à donner davantage :

Un modèle plus rentable
La question de la rentabilité reste un frein au réemploi solidaire : face à la forte concurrence de certains reconditionneurs aux modèles lucratifs, dits "brokers" (*), un cadre réglementaire incitatif est à envisager sous forme d'aides financières ou d'un taux minimum imposé de réemploi.

Une filière mieux identifiée
Savoir à qui s'adresser pour opérer une collecte ou dépôt rapide des équipements inutilisés est un critère décisif de passage à l'acte. La filière solidaire du réemploi doit se faire connaître pour que ses prestations de récupération soient connues et reconnues auprès des potentiels donateurs.

Des pratiques de fabrication plus favorables
La collaboration des fabricants d'équipements neufs est décisive puisque ces derniers favorisent le réemploi s'ils facilitent la désactivation des codes BIOS et assurent la disponibilité des pièces détachées.

Permettre aux acteurs publics de contribuer comme donateurs

Les collectivités aussi peuvent donner ! 1 000 000 de micro-ordinateurs sont remplacés tous les 5 ans dans les collectivités territoriales, ce sont autant d'équipements qui pourraient alimenter des filières locales de reconditionnement. Prochaine étape : mettre en place un cadre législatif qui facilite et sécurise les dons de la part des établissements publics auprès des filières.

(*) Consulter lexique p. 37

Il faudrait davantage communiquer sur le numérique responsable et l'impact, sur tous les terminaux numériques qui sont créés, qui demandent énormément de métaux rares et qui coûtent beaucoup socialement, économiquement et environnementalement.

Capgemini

Notre enjeu c'est de collecter des dons réguliers et de qualité auprès des entreprises. On veut sortir du "coup par coup" pour avoir un approvisionnement stable.

Ateliers Sans Frontières

Mobiliser les sociétés de "leasing" : l'exemple d'Econocom

Louer sa flotte d'équipements plutôt que de l'acheter devient de plus en plus courant pour les entreprises : les sociétés de location d'équipements, aussi appelées "sociétés de leasing"(*), gèrent donc la fin du cycle de vie d'une part de plus en plus importante d'entreprises, et ont un rôle crucial à jouer dans l'approvisionnement des filières solidaires. Si certaines commencent à faire bouger les lignes, la gestion des équipements en fin de cycle de location obéit encore trop exclusivement à des logiques de rentabilité qui peuvent mener le matériel vers des filières internationales de réemploi opaques et polluantes.

Poussée par un de ses clients emblématiques, Schneider Electric, qui a souhaité donner entre 2021 et 2022 à Emmaüs Connect jusqu'à l'équivalent de 30 000€ de PC qui arrivaient au terme du contrat de location, Econocom réfléchit désormais à intégrer à son modèle économique la possibilité pour ses clients de choisir un circuit local et solidaire pour la seconde vie des équipements loués.

SFR : un engagement de longue durée en faveur d'une offre accessible

L'opérateur télécom est engagé depuis de nombreuses années auprès d'Emmaüs Connect, notamment avec Connexions Solidaires, un programme qui a distribué plus de 4 millions de recharges téléphoniques à bas prix à des publics fragiles.

Désormais engagé sur l'accès à l'équipement pour tous, SFR a choisi de modifier ses modes de gestion interne et de donner chaque année l'ensemble de sa flotte usagée à des acteurs solidaires du réemploi, soit 2000 à 3000 ordinateurs qui seront reconditionnés et distribués à des publics fragiles via le réseaux de partenaires de terrain d'Emmaüs Connect.

(*) Consulter lexique p. 37

Depuis 2017, le Gouvernement s'emploie à accompagner les acteurs économiques dans leur responsabilisation, en leur permettant d'être plus transparents sur leur impact social et environnemental et en facilitant les liens avec les structures de l'économie sociale et solidaire. Par exemple, l'interdiction de la destruction des invendus non-alimentaires, soutenu par un dispositif fiscal très avantageux, a envoyé un signal fort aux entreprises en faveur du don. Pour pouvoir donner, il faut une filière organisée. Nous y avons contribué avec un investissement de près de 500 millions d'euros en faveur de l'économie circulaire et du réemploi dans le cadre de France Relance et en donnant l'exemple : les collectivités territoriales pourront désormais donner une partie de leur parc informatique à des organismes d'intérêt général.

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

Credits : Pierre Faure

2 UN RÉSEAU DE RECONDITIONNEURS LOCAUX

Collectivités, rassemblez les acteurs solidaires de vos territoires

L'ambition d'un circuit de réemploi solidaire d'ampleur nationale ne peut se concevoir sans le développement, à chaque échelon du territoire, de réseaux de reconditionneurs solidaires structurés et coordonnés. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs locaux du reconditionnement sont des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, indépendants et de taille petite ou moyenne. Ces recycleries, fablabs, entreprises ou chantiers d'insertion ne deviendront les partenaires privilégiés du réemploi des grandes entreprises qu'à la condition que de structures parfois éparses et "isolées", elles deviennent un réseau identifié et organisé. Sur ce point, la contribution des collectivités à l'identification et à la formation de ce réseau est clé.

Une opportunité pour des territoires résilients, dynamiques et autonomes

Plus d'emplois, de réemploi et moins de kilomètres

Le réemploi est un secteur d'avenir ! Créateur d'emplois et d'expertises, il permet le développement économique du territoire, autour de circuits courts et de modèles circulaires plus respectueux de l'environnement tout en offrant des opportunités de réinsertion professionnelle aux publics fragiles. La proximité entre donateurs, reconditionneurs et bénéficiaires accélère considérablement la dimension sociale et solidaire du réemploi : les entreprises sont plus enclines à donner quand l'impact est local et les reconditionneurs maîtrisent davantage l'approvisionnement.

Un rôle à jouer

Identifier et fédérer les reconditionneurs solidaires

Si toutes les collectivités recensaient puis facilitaient les collaborations entre l'ensemble des reconditionneurs agissant sur leur territoire, cela leur permettrait d'Identifier et d'articuler les savoir-faire spécifiques et les capacités de production, d'harmoniser la qualité de prestation et les tarifs. Telles sont les étapes de travail essentielles à réaliser pour proposer un modèle économique uniformisé à l'échelle nationale, fonctionnel à l'échelle du territoire, rentable à l'échelle des structures de réemploi.

C'est également en cartographiant l'ensemble des expertises qu'il sera possible de minimiser les pertes aux différentes phases de tri. En amont du reconditionnement, grâce à l'orientation du bon type de matériel vers le bon reconditionneur en fonction de sa spécialisation (type d'équipements, degrés de réparation etc), et en aval afin de permettre l'orientation du matériel non-réemployable vers les bonnes filières de valorisation.

De nouvelles compétences à transmettre et valoriser

Si le secteur du reconditionnement est en plein essor, les savoir-faire associés sont rares et trop peu mis en valeur. Il n'existe quasiment pas de formation destinée aux métiers de reconditionneurs ni de logisticiens DEEE (collecte, tri, livraison etc). Les formations pour ces métiers et le développement de savoir-faire complexes d'avenir vont pourtant être incontournables pour permettre le développement d'un circuit local de professionnels du reconditionnement, empêcher la délocalisation de ces compétences et augmenter le taux global du réemploi numérique sur chaque territoire.

Les acteurs publics peuvent aussi accompagner les reconditionneurs de l'économie sociale et solidaire dans la mise à jour régulière de leur technologie et de leur offre. A titre d'exemple, aujourd'hui, l'outil nécessaire pour effacer de façon sécurisée et efficace les données d'un ordinateur reste coûteux pour des petites structures. Ces dernières se retrouvent pénalisées face à des reconditionneurs ou brokers, de plus grande taille et à but lucratif, qui amortissent sans peine ces frais et usent de cet argument rassurant pour contractualiser avec les entreprises.

Mobiliser les entreprises du territoire

Enfin, les collectivités ont un rôle à jouer dans la sensibilisation et la mobilisation des entreprises de leur territoire : TPE, PME, ETI, grandes entreprises, toutes peuvent s'engager pour faire naître une filière de réemploi solidaire sur leur territoire. En impulsant une dynamique collective, les territoires pourraient par ailleurs mieux quantifier les gisements et accélérer la mise en place des filières.

Credits : Pierre Faure

> *L'enjeu pour les acteurs de l'insertion dans cette filière est avant tout d'apprendre à travailler ensemble. Traditionnellement, ce secteur est basé sur des logiques de compétition. Pourtant, pour que la filière se structure, qu'elle parvienne à capter, traiter et redistribuer des gisements suffisants, il faudra que des consortiums d'acteurs se créent, qui porteront des projets de territoire en faveur du réemploi solidaire. Cela devra mener, entre autres, vers une harmonisation de certaines pratiques (via un label par exemple), pour assurer la qualité de l'offre.*

Thibault Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

L'Université de Bordeaux va expérimenter à partir de 2023 une formation certifiante sur les métiers du réemploi numérique (tri, traitement, réparation, gestion du déchet). L'objectif est de proposer une formation accessible aux jeunes éloignés de l'emploi et sans diplôme, tout en soutenant une filière locale d'avenir.

Etat des lieux des filières locales : Du Nord à l'Est, exemples d'initiatives.

La Métropole Européenne de Lille, à l'instar de la région Grand Est, ont lancé en Novembre 2021 des consultations visant à cartographier les écosystèmes territoriaux du réemploi et à évaluer la faisabilité de filières locales et solidaires. Des exemples à suivre pour lancer la dynamique sur les territoires ?

L'Hermitage : l'inclusion numérique en milieu rural dans l'Oise

L'Hermitage est un tiers-lieu rural, innovant et ambitieux qui a lancé la «rural Hacking Factory», une formation diplômante d'informatique et de réparation pour les personnes éloignées de l'emploi. Les apprenants de l'Hermitage reconditionnent des ordinateurs qui sont ensuite distribués sur le territoire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO). L'Hermitage pourrait, en plus de son activité de reconditionneur, devenir bientôt un lieu de médiation numérique (vente de connexion, d'ordinateurs et accompagnement aux usages). La Région Hauts-de-France a été pionnière dans le soutien à la mise en place du projet LaCollecte. tech.

> *Associer les SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) à la structuration de la filière des « reconditionneurs » sur le territoire des Hauts-de-France pourrait leur permettre : de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de développement économique et des ressources, de former des salariés en insertion aux métiers du reconditionnement et de consolider leurs rôles en faveur du développement durable et de l'économie circulaire sur les territoires.*
>
> IRIAE Hauts-de-France (Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique en Hauts-de-France)

> *On a régulièrement besoin de collaborer avec des acteurs extérieurs. Par exemple, pour acheter des pièces détachées (cartes mères, composants pour claviers et écrans), que l'on fait finalement venir de l'étranger. S'il y avait plus de collaboration entre les acteurs locaux, et qu'une filière existait, on pourrait par exemple mettre en commun les pièces détachées que l'on collecte. Cela permettrait d'avoir des pratiques encore plus vertueuses en terme d'approvisionnement.*
>
> Valotik (reconditionneur)

1,8 MILLIONS D'ENTREPRISES

stockent du matériel inutIlisé [1]

DONATEURS ENGAGÉS

POLITIQUE RSE

Collecte regulière
en quantité et de qualité

Tri selon typologie
d'appareils et/ou besoins
de reconditionnement

Acheminement vers le
reconditionneur approprié

PROMOUVOIR
LE TRIPLE IMPACT

SE FAIRE CONNAÎTRE

RASSURER SUR
LE SAVOIR-FAIRE

RECONDITIONNEURS SOLIDAIRES

CHANTIERS ET ENTREPRISES D'INSERTION, ENTREPRISES ADAPTÉES

Effacement des données

Redistribution aux acteurs
associatifs locaux

Echanges et proximité

REMONTER LES BESOINS
Quel(s) appareil(s)
pour quel(s) usage(s) ?

TISSU ASSOCIATIF STRUCTURES SOCIALES

RELAIS NUMERIQUES - ACCOMPAGNEMENT + FORMATION + CONNEXION

8 MILLIONS DE FRANÇAIS

en mal d'équipements numériques [2]

1 BNP Paribas 3 Step IT, 2020.
2 Emmaüs Connect, Stop au gâchis numérique ! Emmaüs Connect lance un appel aux dons, 15 avril 2021.

UNE DISTRIBUTION SOLIDAIRE

2.3 Priorité aux plus précaires

Alors qu'il est urgent de lutter contre l'exclusion numérique, le réemploi est l'opportunité de faire émerger une offre d'équipements pour ceux qui n'en ont pas les moyens. Saisissons-la.

Faciliter le diagnostic des besoins

Si la priorité est que l'équipement reconditionné arrive dans les mains de celui qui n'a pas les moyens de se le procurer, il est tout aussi essentiel de bien comprendre ses usages pour lui livrer le bon support (ordinateur ? portable ? tablette ? smartphone ?). Cela implique une fine compréhension des fragilités numériques à l'échelle des territoires et la conception d'outils adaptés pour permettre aux structures de l'action sociale de gagner en efficacité et visibilité depuis la phase de collecte jusqu'à celle de distribution.

Rassurer sur le numérique de seconde-main

Bien que le marché du reconditionné explose, une partie de la population incluant les plus fragiles, est encore méfiante : peur de la casse, manque de confiance, absence de visibilité sur la durée de vie du produit, le prix bas ne suffit pas à convaincre. Face à la défiance et pour donner une visibilité au bénéficiaire sur la qualité de son produit, il est important de s'emparer des pratiques du reconditionnement et de les encadrer.

Rendre accessible grâce à des prix justes

L'enjeu est de pérenniser un modèle économique pour la filière qui permette de rémunérer les reconditionneurs tout en assurant la priorité de la distribution aux personnes en difficulté. Une idée à retenir : dans son rapport consacré à l'illectronisme publié en 2020, le Sénat recommandait la mise en place d'un "chèque-équipement" financé par l'Etat, sur le modèle des chèques-énergie, pour encourager l'achat de tablettes et ordinateurs reconditionnés en France.

Une offre «accessible», ça veut dire quoi?

Au sein des relais numériques Emmaüs Connect, le prix moyen pour un téléphone d'occasion est de **41€**, et de **127€** pour un ordinateur d'occasion. Une offre à bas coût et de qualité, nécessaire pour des publics fragiles. Une étude menée au sein des Relais Emmaüs Connect [1] a révélé que les personnes fréquentant les centres dépensaient en moyenne 650 euros pour un ordinateur neuf, ce qui équivaut à un montant supérieur au RSA d'une personne seule.

Accompagner les bénéficiaires vers un usage autonome

Toute aide d'équipement devient utile au bénéficiaire à partir du moment où il dispose simultanément de la compétence technique et de la connexion pour s'en servir. L'engagement et les expertises d'Emmaüs Connect sur l'ensemble du territoire s'orchestrent autour de ce triptyque : équiper, connecter, accompagner.

1 Archipel & Co, Chiffres issus de l'évaluation d'impact d'Emmaüs Connect, septembre 2021.

Le projet de l'ANCT : équiper les médiateurs numériques en matériel informatique reconditionné localement

Si l'Etat soutient massivement les actions de médiation numérique, les petites structures locales, notamment en zones rurales ou quartiers prioritaires, peinent à s'équiper en équipements informatiques. Pour répondre à ce besoin, en octobre 2020, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a lancé une plateforme en ligne visant à mettre en lien acteurs de la médiation numérique et reconditionneurs locaux. Parallèlement, via les collectivités locales, elle assure le financement des achats de matériel reconditionné, soutenant ainsi les circuits-courts et les reconditionneurs locaux. L'objectif : financer l'achat de 10 000 packs informatiques de seconde main pour les structures de la médiation numérique.

La preuve par l'exemple que les acteurs publics ont une vraie capacité à favoriser l'économie circulaire à l'échelon local via leur politique d'achats, les cahiers des charges de travaux, les achats écoresponsables, les actions d'éco-exemplarité, etc. Une bonne idée à répliquer de manière pérenne sur un public plus large ?

> *« J'avais peur que la batterie ne tienne pas le coup. Au final, je suis très satisfaite, mon ordinateur d'occasion fonctionne aussi bien qu'un neuf. »*

Cliente ayant acheté un appareil reconditionné dans les Relais Emmaüs Connect

L'exemple de l'université de Lille

L'Université de Lille s'est associée à Emmaüs Connect pour permettre, via la filières Hauts-de-France de LaCollecte.tech, à 400 de ses étudiants de bénéficier d'un équipement numérique afin qu'ils puissent continuer à suivre leurs cours dans de bonnes conditions.

Credits : Erik Solheim

LaCollecte.tech : un exemple de dispositif pour structurer la filière locale et solidaire du réemploi

Pour être efficiente et reconnue, la filière solidaire du réemploi numérique doit s'approvisionner massivement, reconditionner efficacement et redistribuer précisément. Face à ce défi, Emmaüs Connect, Atelier du Bocage, Atelier Sans Frontières et Coopérative TRI Rhône-Alpes ont lancé en 2020, LaCollecte.tech. L'ambition : faire changer d'échelle le réemploi solidaire en facilitant la création de filières locales. Autour d'une plateforme en ligne, LaCollecte.tech réunit les donateurs, les reconditionneurs solidaires et les structures accueillant des publics en précarité.

Une plateforme unique pour :

COLLECTER

Organisations privées ou publiques peuvent proposer en quelques clics leurs ordinateurs portables, smartphones et tablettes. En passant par LaCollecte.tech, elles affirment leur engagement RSE auprès de leurs publics tout en bénéficiant d'une traçabilité de leurs dons et d'une réduction d'impôts pour les entreprises privées .

RECONDITIONNER

LaCollecte.tech fait appel aux reconditionneurs solidaires du territoire. Engagées pour l'emploi des personnes en difficulté, pour l'environnement et l'inclusion numérique, ces structures assurent l'audit des équipements, l'effacement des données et le reconditionnement du matériel. Grâce à elles, le matériel exploitable est revalorisé tandis que le reste est réorienté vers les filières du recyclage.

DISTRIBUER

Via LaCollecte.tech et les relais sociaux, les équipements reconditionnés sont vendus à tarifs solidaires à des publics en situation de précarité numérique. Les recettes permettent de financer des acteurs de l'Économie Social et Solidaire du réemploi.

UN TRIPLE IMPACT

Impact environnemental : le réemploi local évite l'extraction de ressources naturelles et réduit la pollution liée à la fabrication.

Impact économique : le réemploi local et solidaire crée des emplois et des compétences sur le territoire

Impact social : le réemploi solidaire permet d'équiper à moindre coût ceux qui rencontrent des difficultés.

la collecte .tech

DEPUIS UN AN

12 066 équipements acceptés

7475 équipements reconditionnés

Plus de **3000** personnes équipées d'un PC, portable ou smartphone reconditionné

166 entreprises partenaires

7 reconditionneurs solidaires partenaires

15 relais numériques en charge de distribuer le matériel aux publics fragiles

5 filières locales en construction : Hauts-de-France, Ile-de-France, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Merci aux co-fondateurs de LaCollecte.tech

LaCollecte.tech permet de répondre à plusieurs de nos priorités : les enjeux environnementaux, la question de l'accès à l'équipement pour les plus fragiles… C'est très séduisant. LaCollecte.tech s'est révélée être un outil formidable pour nous aider à mener notre stratégie numérique territoriale.

Région Hauts-de-France

« LaCollecte.tech coche toutes les cases de nos engagements RSE en répondant à plusieurs thématiques qui nous sont chères : inclusion numérique, transition écologique, insertion professionnelle »

Fondation SFR.

entreprise donatrice

reconditionneur

« LaCollecte.tech nous permet d'avoir accès à de gros donateurs et d'étoffer nos gisements. Emmaüs Connect a une force de frappe mobilisatrice au niveau national mais aussi la capacité d'organiser des échelons locaux.

Ateliers sans frontières

« Cela répond à un vrai besoin. Nous accompagnons des publics qui n'ont vraiment pas les moyens d'accéder à des équipements neufs. Grâce à LaCollecte.tech, ils peuvent désormais avoir accès à du matériel de qualité pour être enfin connectés. C'est concret, tangible : on voit nos bénéficiaires heureux de repartir avec leur ordinateur sous le bras. Et de notre côté, cela nous permet aussi de toucher de nouveaux bénéficiaires. C'est un exemple réussi de partenariat.

Centres Sociaux Picard

structure sociale

www.lacollecte.tech →

Merci aux partenaires de laCollecte.tech :

2

3

4

Dix mesures à prendre

Pour faire du réemploi solidaire une solution d'avenir

DIX MESURES

Pour faire du réemploi numérique le moteur des transitions numérique, sociale et environnementale

En février 2021, dans le cadre du volet économie circulaire du plan de relance, le gouvernement présentait sa feuille de route "Numérique et Environnement". Son objectif : "faire émerger une stratégie nationale" qui fasse "converger les transitions numériques et écologiques".

La Feuille de Route "Numérique et Environnement" du Gouvernement

L'obligation d'atteindre 20% de matériel reconditionné dans les achats publics, la révision du cahier des charges de la responsabilité élargie des producteurs (REP), l'abondement du fonds économie circulaire de l'Ademe à hauteur de 21 millions d'euros pour soutenir le développement des acteurs du réemploi : autant d'annonces qui vont dans le sens du développement d'une filière locale du réemploi, dont l'économie française a besoin.
Cette feuille de route gouvernementale s'appuie sur les recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat et celles du rapport du Sénat sur l'empreinte environnementale du numérique, et s'inscrit dans la droite lignée de la loi AGEC adoptée en 2020.

Acteurs engagés pour l'inclusion numérique, Emmaüs Connect et ses partenaires proposent aujourd'hui de faire converger les actions de verdissement du numérique avec des objectifs forts de justice sociale.

Nous proposons ici une feuille de route qui vise à faire des filières locales de réemploi une opportunité de réponse massive aux difficultés d'équipement des plus précaires. Notre ambition est triple : faire converger transition numérique, transition écologique et transition sociale.

#filière

Mesure 1 - POUR DIAGNOSTIQUER

Mener un triple état des lieux sur tous les territoires français pour identifier clairement les besoins en équipement, les gisements d'ordinateurs disponibles pour le réemploi, et les acteurs en mesure de reconditionner.

Nous souhaitons que les collectivités disposent de méthodes et outils pour obtenir une visibilité des besoins de leur territoires et des acteurs en mesure d'y agir. Pour y parvenir, des financements doivent être alloués à des études de faisabilité pour la mise en place des filières locales et de l'ensemble de leurs étapes : depuis la collecte auprès des professionnels et particuliers jusqu'à leur remise en circuit.

Mesure 2- POUR COORDONNER

Soutenir des solutions opérationnelles visant à organiser collecte, reconditionnement et revente solidaire à l'échelle de chaque région.

Nous soulignons l'importance d'outiller localement des collectifs pour qu'ensemble, ils puissent s'organiser en une filière capable de mutualiser les collectes, coordonner des acteurs du réemploi, et assurer la redistribution aux publics fragiles.

Mesure 3- POUR PROMOUVOIR

Communiquer à l'échelle nationale sur les impacts positifs des filières afin de susciter une croissance des dons professionnels et particuliers.

Mettons un coup de projecteur sur le réemploi et son

triple impact. Faisons confiance aux entreprises, aux citoyens pour s'engager sur la voie du don. Grâce à des campagnes de sensibilisation, le réemploi local et solidaire peut et doit devenir une "grande cause" nationale et territoriale. Des évaluations d'impact doivent être menées annuellement : la filière pourra ainsi nourrir sa communication de preuves tangibles.

#approvisionnement

Mesure 4 - POUR INCITER LES ENTREPRISES ET LES COLLECTIVITÉS

Mettre en place des mesures fortes visant à augmenter le gisement disponible pour les filières locales et solidaires.

A l'image de la "clause sociale", nous demandons que soit insérée une clause de "réemploi solidaire" dans les appels d'offres et les marchés publics et que soit assouplie la réglementation concernant le don par les acteurs publics.

Mesure 5 - POUR MOBILISER LES ÉCO-ORGANISMES

Définir des objectifs de réemploi spécifiques des équipements numériques pour les éco-organismes.

Nous suggérons que les objectifs de réemploi fixés par l'Etat aux éco-organismes soient exprimés en unités plutôt qu'en masse, afin de les inciter à réemployer les équipements numériques autant que les appareils électroménagers, voire de fixer des taux minimum pour les ordinateurs portables, tablettes et téléphones.

#reconditionnement

Mesure 6 - POUR FACILITER LE RÉEMPLOI DÈS LA PHASE DE FABRICATION

Continuer le travail engagé auprès des fabricants visant à généraliser des pratiques favorables au réemploi.

A l'échelle de l'Union Européenne, nous proposons qu'existe une "charte des fabricants éco-responsables et solidaires" visant à identifier les produits neufs qui facilitent un réemploi futur (éco-conçus, réparables grâce à des pièces détachées disponibles localement, désactivables facilement (code BIO(*)).

Mesure 7- POUR PROPAGER LES BONNES PRATIQUES

Encourager les acteurs du reconditionnement à des pratiques plus vertes, plus locales et plus solidaires.

Dans le cadre des initiatives en faveur du verdissement du numérique, nous appelons à une valorisation des acteurs du reconditionnement aux pratiques locales et solidaires (structures d'insertion, initiatives de revente solidaire…), afin d'inciter ce secteur à s'inscrire dans une démarche de réemploi plus durable, et de sensibiliser les consommateurs au "réparer en France".

Mesure 8 - POUR FORMER AUX SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES

Valoriser les métiers du réemploi et assurer la transmission des compétences.

Nous souhaitons la création et la promotion de formations dédiées aux métiers du réemploi numérique, notamment la logistique (collecte, tri…), la réparation et le reconditionnement (téléphonique et informatique). Nous demandons que ces métiers soient explicités et valorisés auprès des établissements de formation et du grand public.

Mesure 9 - POUR SOUTENIR LES RECONDITIONNEURS SOLIDAIRES

Accompagner la structuration des structures de réemploi, leur montée en compétences et leur capacité à collaborer.

Nous encourageons les acteurs publics à soutenir la consolidation des modèles économiques et la montée en compétences des structures solidaires de réemploi et à inciter les acteurs locaux à collaborer autour de projets de filière. Créons les conditions d'une homogénéisation de la qualité des offres afin de garantir la capacité de la filière à convaincre les entreprises (solidité des process, qualité de la réparation, effacement des données, SAV…).

#distribution

Mesure 10 - POUR FACILITER L'ACHAT

Distribuer des chèques-équipement à destination des ménages précaires.

Nous suggérons la mise à disposition, via les collectivités et les acteurs de la médiation numérique, d'un chèque-équipement dédié, évolution potentielle du pass APTIC, à destination des ménages en situation de vulnérabilité *(mesure reprise du rapport du Sénat sur la lutte contre l'illectronisme et l'inclusion numérique).*

Lexique

#GESTION DES DÉCHETS

Collecte

Toute opération de ramassage des déchets en vue de leur transport vers une installation de traitement.

Déchet

Toute substance ou tout objet dont le détenteur a l'intention ou l'obligation de se défaire.

DEEE

Un DEEE est un déchet d'équipement électrique et électronique. Le terme d'équipement électrique et électronique (EEE) regroupe un grand nombre d'appareils : électroménager, téléphone, ordinateur, télévision, perceuse, lampe, etc. Les ordinateurs et téléphones entrent en Catégorie 3 des DEEE.

Mines urbaines

Gisement de matériaux contenus dans nos déchets, disponibles et répandus dans notre tissu urbain.

Réemploi

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

Reconditionnement

Processus par lequel un produit est remis en état de fonctionnement quasi neuf, ou meilleur que neuf. Le terme s'applique particulièrement aux équipements informatiques et de téléphonie.

Recyclage

Toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins.

Recyclerie

Centre qui a pour vocation de récupérer, valoriser et/ou réparer, en vue de la revente au grand public, des produits d'occasion ou des produits usagés (ayant le statut de déchets).

#ÉCONOMIE

Chantier d'insertion

Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) sont conventionnés par l'État et bénéficient d'aides pour accomplir leurs missions.

Entreprise adaptée

Entreprise du milieu ordinaire, soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production. Ces travailleurs sont recrutés parmi les personnes sans emploi, les plus éloignées du marché du travail.

Entreprise d'insertion

Une entreprise d'insertion (EI) propose l'accès à l'emploi et un accompagnement socioprofessionnel à des personnes éloignées de l'emploi : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, etc..

Filière

Ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : faire plus et mieux avec moins

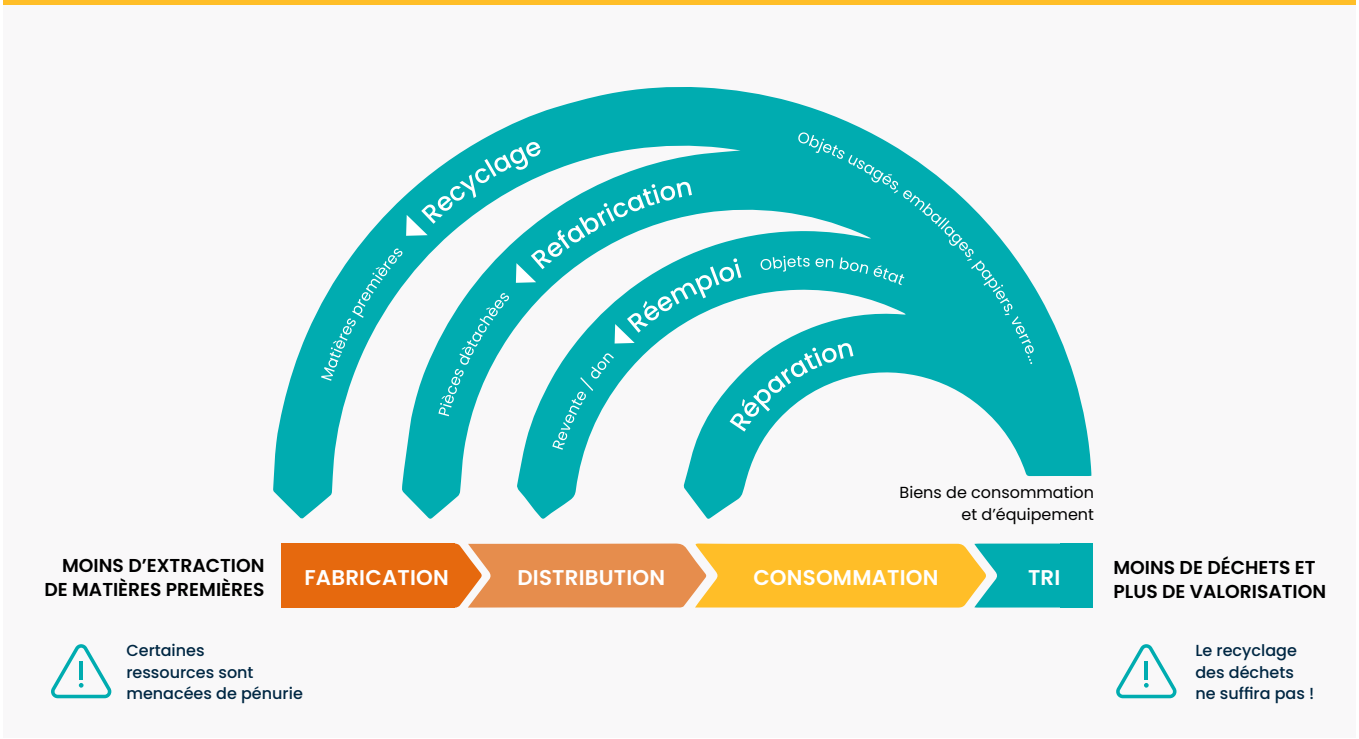

Source: ADEME

#INFORMATIQUE

BIOS

Le BIOS, ou Basic Input Output System, désigne un composant indispensable au fonctionnement de l'ordinateur puisqu'il permet de réaliser quelques unes des opérations élémentaires. Pour permettre le réemploi d'un ordinateur, il faut en connaître le code BIOS

Broker informatique

Société spécialisée dans le commerce d'ordinateurs et plus généralement de tous types de produits informatiques. Il possède une expertise dans l'achat comme la vente de matériels informatiques neufs ou d'occasion. L'appellation broker informatique désigne principalement les acteurs du marché de l'occasion même si elle peut servir à désigner des entreprises effectuant le commerce de matériel neuf et reconditionné.

Leasing (ou crédit-bail)

Opération financière par laquelle un établissement loue à une structure des biens d'équipement. A un moment du contrat, souvent à l'échéance, la structure louant l'équipement peut décider de racheter celui-ci ou de le rendre.

Remerciements

Ce manifeste est le résultat de plus de 40 entretiens conduits auprès d'acteurs parties prenantes de l'écosystème du réemploi numérique en France.

Nous remercions chaleureusement toutes les structures et personnalités ayant contribué à la réalisation de ce rapport ainsi que celles ayant contribué aux initiatives portées par Emmaüs Connect sur le réemploi solidaire.

Nous remercions les partenaires historiques de LaCollecte.tech pour leur participation au projet et leur soutien à la création de filières de réemploi solidaires sur tous les territoires.

Nous remercions tous les acteurs qui ont participé au rapport en partageant leurs regard et expériences.

Acteurs publics :

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Assemblée des Départements de France

Les bénéficiaires des points d'accueil d'Emmaüs Connect

Entreprises, financeurs et donateurs :

Capgemini
Décathlon
Econocom
Fondation Crédit Mutuel
Schneider Electric

Acteurs du réemploi et de l'économie circulaire :

aSmartWorld
Commown
HOP - Halte à l'obsolescence programmée
Institut du Numérique Responsable
Leasétic
Rcube
SIRRMIET - Syndicat Interprofessionnel du Reconditionnement et de la Régénération des Matériels Informatiques, Électroniques et Télécoms
Smaaart
Synapse 3i
Telecoop
Valotik

Associations :

Centre Social et Culturel d'Etouvie
Du Miel sur mes Tartines
Ecole de la 2eme Chance
Emmaüs Défi
Fédération des centres sociaux picards
Francil'IN
Inter Réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique en Hauts-de-France
Petits Frères des Pauvres
Point d'accueil Emmaüs Connect de Strasbourg
RhinOcc
Université de Lille

Collectivités :

Métropole d'Aix-Marseille-Provence
Région Hauts-de-France
Région Nouvelle-Aquitaine
Ville de Paris

Annuaire

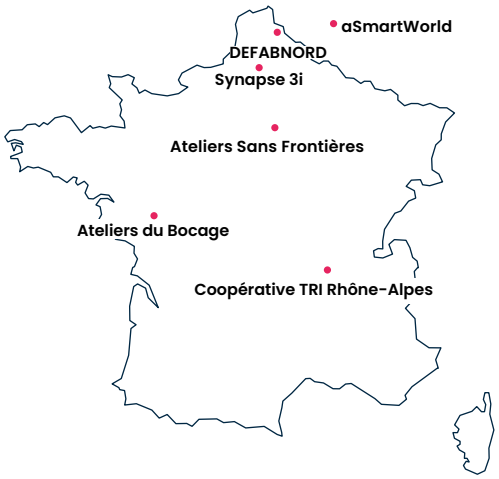

Les pionniers du réemploi solidaire: Des maillons essentiels pour structurer la filière.

Ils sont là, sur nos territoires, à mettre en place au quotidien un système vertueux autour du réemploi numérique. Entreprises d'insertion, acteurs de l'économie sociale et solidaire, ils combinent impact social et environnemental : en créant des emplois pour des publics en difficulté, en priorisant les circuits locaux, en revendant à des tarifs solidaires à ceux qui en ont besoin.

Coup de projecteurs sur quelques-uns de ces pionniers et leurs bonnes pratiques. A mutualiser et reproduire à plus grande échelle pour en décupler l'impact...

Ateliers du Bocage - Le Pin, Deux-Sèvres (79)
ateliers-du-bocage.fr

Les Ateliers du Bocage sont une entreprise d'insertion et entreprise adaptée membre du mouvement Emmaüs. Orientée depuis plus de 30 ans sur le tri et le réemploi, son activité est répartie sur trois pôles d'activités : Environnement (réemploi de matériel numérique, de livres, etc.), Numérique solidaire (vente à bas prix d'équipements reconditionnés), Local (entretien d'espaces verts, fabrication d'emballages en bois).

Coopérative TRI Rhône-Alpes - Pont-Eveque, Isère (38)
trira.com

Créée en 2004, Coopérative TRI Rhône-Alpes (Trira) est une entreprise d'insertion membre du mouvement Emmaüs spécialisée dans la collecte, l'audit et le reconditionnement de matériel informatique. Trira vend à bas prix le matériel reconditionné dans ses boutiques solidaires de Pont-Eveque et de Lyon. L'entreprise propose enfin des formations numériques ouvertes à tous afin d'aider à réduire la fracture numérique.

Ateliers Sans Frontières - Bonneuil-sur-Marne, (94)
www.groupeares.fr/notre-groupe/ateliers-sans-frontieres

Ateliers Sans Frontières est un Chantier d'Insertion créé en 2003 par le groupe ARES et destiné à promouvoir l'insertion socio-professionnelle à travers la collecte et la valorisation des DEEE. La parcours d'insertion Ares permet aux salariés de bénéficier d'un accompagnement social individuel et d'un accompagnement professionnel jusqu'à l'emploi.

DEFABNORD - Tourcoing, Nord (59)
www.defabnord.fr

DEFABNORD est une entreprise adaptée créée en 1998 par l'association "Les Papillons Blancs de Roubaix Tourcoing". Elle emploie des travailleurs handicapés et les accompagne tout au long de leur chemin vers l'emploi. DEFABNORD s'engage également sur le plan environnemental à travers la collecte et la valorisation des DEEE, en vue d'améliorer le taux de réemploi.

Synapse 3i - Amiens, Somme (80)
www.synapse3i.fr

Synapse 3i est une association accompagnant vers l'emploi les personnes en situation d'exclusion, notamment grâce au programme Passerelles vers l'emploi. A travers son atelier d'insertion Recyclerie & Valorisation, Synapse 3i reconditionne des ordinateurs qui sont ensuite remis en vente à prix solidaires. Synapse 3i propose également des formations numériques pour les professionnels et les particuliers éloignés du numérique.

aSmartWorld - Rixensart, Belgique
www.asmartworld.be

aSmartWorld est une start-up belge créée en 2018 et spécialisée dans la collecte et le reconditionnement de smartphones et de tablettes. aSmartWorld favorise les circuits courts de reconditionnement et garantit la traçabilité des appareils. Enfin, la Fondation pour l'Inclusion Digitale, qui finance la distribution de smartphones et la formation numérique auprès de publics très précaires, est née à l'initiative d'aSmartWorld.

Emmaüs Connect agit depuis 2013 pour permettre aux personnes en situation de précarité sociale et numérique d'accéder aux outils en ligne devenus indispensables. **L'association s'investit sur les trois leviers d'inclusion numérique : l'accès au matériel, l'accès aux moyens de connexion et l'accompagnement vers des compétences essentielles.** À ce jour, plus de 90 000 personnes ont pu être aidées au sein de lieux d'accueil ou de Relais Numériques partenaires. L'association propose également des formations et des outils aux acteurs sociaux et opérateurs de services publics pour transmettre ses méthodes avec l'ambition de changer d'échelle dans l'inclusion numérique sur tout le territoire.

Enquête et coordination éditoriale : Archipel&Co.

Conception-rédaction : Anne-Typhaine Gruat

Direction artistique : Maja Bialon

Credits : Alex Giraud MAIF

EMMAÜS
CONNECT